

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023										
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 :		6 dont DGS : 1 H		DGAS : 3 F 1 H	DGST : 1 H	Expert ht niveau- directeur de projet : 0 H - 0 F				
(B) N° de département :		13			(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023		
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME			
SALON DE PROVENCE	commune	DGS	1		DGS					
		DGAS	1	3	DGAS					
		DGST	1		DGST	1				
		Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0	Expert de haut niveau- Directeur de projet					
		Total par sexe	3	3	Total par sexe en 2023	1	0			
<p>Ne remplir que les cases colorées</p> <p>*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées</p>					(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)					
					Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME			
					DGS					
					DGAS	2	1			
					DGST					
					Expert de haut niveau- Directeur de projet					
					Total par sexe années antérieures	2	1			
(H = F + G) Total primo par sexe		3	1							
(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023					3	1				
(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)					Au titre du 1 ^{er} cycle Nombre minimal de représentant de chaque sexe Nombre d'unités manquantes		1 Néant Néant			
					Au titre du 2 ^{ème} cycle Nombre minimal de représentant de chaque sexe Nombre d'unités manquantes Contribution due		0 Néant Néant			